

La baisse de l'impôt sur les sociétés devrait stimuler l'économie française

Les mesures fiscales du gouvernement créeraient 260 000 emplois.

GUILLAUME GUICHARD

@guillaume_gui

FISCALITÉ Tandis que les députés de la commission des finances s'organisent pour être en mesure d'évaluer les mesures budgétaires et fiscales du gouvernement, celui-ci a publié vendredi son évaluation des mesures fiscales adoptées fin 2017. Au détour du « Programme national de réformes » envoyé à la Commission européenne, Paris estime que la réforme de la fiscalité du capital et la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) « pourraient rehausser l'activité de 3,3 points de PIB à long terme, pour 440 000 emplois créés ». À plus court terme, c'est-à-dire d'ici à 2025, la « montée en puissance progressive » des mesures alimenterait la croissance économique à hauteur de 1,6 point et créerait environ 260 000 emplois. Cette évaluation prend en compte l'effet contraire des hausses d'impôt (fiscalité carbone et taxes sur le tabac).

De l'ordre de la moitié de ces effets, soit 1,5 point sur 3,3 points d'activité supplémentaire, serait due à la seule baisse du taux d'IS de 33,33 à 25 % d'ici à 2022, selon Bercy. Il est vrai que, parmi les autres mesures fiscales, comme la suppression de l'ISF sur les actifs financiers et la flat tax de 30 % sur ces revenus, ou la transformation du CICE en baisses de charges so-

ciales pérennes, c'est bien la diminution de l'IS qui pèse le plus (11 milliards d'euros).

C'est, surtout, l'impôt à réduire en priorité selon la plupart des économistes. « Plusieurs études concluent à une incidence palpable du taux d'imposition sur la localisation de l'activité », soulignent les experts du Conseil des prélèvements obligatoires, organisme officiel hébergé par la Cour des comptes, dans leur rapport 2017. Et c'est particulièrement vrai pour une économie comme la France, où le taux d'imposition des sociétés est jusqu'à présent facialement plus élevé que la moyenne de ses partenaires européens (33 % contre 25 %).

Hausse des salaires

Réduire le taux d'IS incite en effet les entreprises à rapatrier plus volontiers leurs bénéficiaires et à investir davantage en France. Ainsi, la Commission européenne a calculé, dans une étude de 2017, qu'une baisse du taux de l'IS de cinq points, à 28 %, entraînerait une augmentation de 1 % de l'investissement à cinq ans en France.

Au passage, ce surcroît d'activité réduirait d'autant le coût budgétaire de la mesure pro-entreprise. Certes, l'État taxerait à un moindre niveau les sociétés, mais celles-ci se développeraient davantage et, par conséquent, paieraient plus d'impôts. « Je ne crois pas que la baisse d'environ un tiers du taux d'IS

conduise à baisser les recettes de l'IS d'un tiers, relève ainsi Étienne Lehmann, professeur d'économie à l'université Panthéon-Assas Paris-II. À titre d'exemple, la part des recettes de l'IS dans le PIB est similaire en France, au Royaume-Uni et en Irlande, malgré un taux beaucoup plus élevé dans notre pays. »

Deux études récentes, l'une menée en Allemagne, l'autre aux États-Unis, vont même plus loin. Publiées dans des revues prestigieuses, elles mettent en évidence qu'une baisse de l'IS provoque... une hausse des salaires à un horizon de cinq ans. Soit par le surcroît d'activité engendré, soit parce que les salariés ont « récupéré » une partie des économies d'impôts en augmentations de rémunérations.

D'autres baisses d'impôts bénéficieraient d'une efficacité économique beaucoup plus incertaine. Comme la suppression de la taxe d'habitation, par exemple, qui pèsera pourtant autant dans les comptes de l'État que la baisse de l'IS. « Comme toutes les mesures qui agissent sur le pouvoir d'achat, son effet ne durera pas très longtemps avant de s'estomper, explique Étienne Lehmann. Or, à l'heure où il est difficile de maîtriser la dépense publique, il faudrait concentrer les baisses d'impôts sur les prélèvements les plus toxiques pour l'économie, comme les impôts de production qui frappent les entreprises avant même qu'elles réalisent des bénéfices. » ■

L'attractivité de la France

sera renforcée, favorisant ainsi les investissements et les implantations de sièges sociaux

PROGRAMME NATIONAL DE RÉFORME 2018